Direction des Seniors
3A/FIPA/doc - cour accomp.

Ville de Créteil

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PERTE D'AUTONOMIE

Madame, Monsieur,

Depuis le 1er juillet 2009, le Centre Communal d'Action Sociale a créé un fonds d'intervention pour la perte d'autonomie dont l'objectif est d'apporter une aide financière complémentaire aux Cristoliens bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile qui ont à faire face à des dépenses élevées de fournitures de protection contre l'incontinence.

Ainsi, les personnes concernées peuvent obtenir une allocation égale à la différence entre le montant de leurs besoins, dans une limite mensuelle fixée à 150 €, et le montant de la dépense retenu dans le cadre de l'APA à domicile.

L'aide du C.C.A.S ne peut toutefois être attribuée que si le montant total du plan d'aide de l'APA est fixé au maximum prévu par les textes et à compter de la date à laquelle le dossier a été déclaré complet.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande d'attribution de ce fonds d'intervention pour la perte d'autonomie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Laëtitia ROMDHANI-MARI
la directrice des séniors

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PERTE D'AUTONOMIE

Demande d'attribution

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ……..

Prénom :……..

Adresse :……94000 CRETEIL

Téléphone :……..

E-mail :…….

Sollicite l'attribution d'une allocation du fonds d'intervention pour la perte d'autonomie.

Information sur l'utilisation et la protection de vos données personnelles :
Dans le cadre du traitement de votre dossier, vous acceptez que vos documents et vos données personnelles soient utilisées et exploitées par l'équipe en charge de l'instruction dans un fichier du système d'information du service séniors du Centre Communal d'Action Sociale.
Pour rappel, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou de destruction de vos données personnelles directement auprès du service seniors du Centre Communal d'Action Sociale, par courrier simple.

- ☑ Le demandeur certifie avoir pris connaissance des informations liées à ses données personnelles.
- ☑ Le demandeur accepte les conditions d'utilisation des données personnelles.

À Créteil, le Signature

Personne à contacter si autre que le demandeur :

NOM : ……. PRENOM : …….

QUALITE : ……..... TELEPHONE : ……

Adresse MAIL : ……

PIECES A JOINDRE :

1) JUSTIFICATIFS DE DOMICILE DES 3 DERNIERS MOIS,
2) NOTIFICATION ET DETAILS DU PLAN D'AIDE DE L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE
3) FACTURES DES 3 DERNIERS MOIS D'ACHATS DE FOURNITURES D'HYGIENE CONTRE L'INCONTINENCE (PROTECTION ET ALESES JETABLES, CULOTTES EN PLASTIQUE),
4) RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE.

Demande à retourner par courrier au CCAS Service des seniors - 2bis, place S. Allende 94010 CRETEIL CEDEX, ou par e-mail : troisieme.age@ville-creteil.fr.

Pour tout complément d'information : 01.49.56.36.90